



Fondation La Chaloupe

#### Administration et Direction:

Fondation La Chaloupe, Chemin du Grand-Verney 6, 1868 Collombey

024 471 52 11, [secretariat@fondationlachaloupe.ch](mailto:secretariat@fondationlachaloupe.ch)

[direction@fondationlachaloupe.ch](mailto:direction@fondationlachaloupe.ch)

[www.fondationlachaloupe.ch](http://www.fondationlachaloupe.ch)

## MÉMO À L'ATTENTION DES PARENTS ET DES PROCHES

# Mon enfant est placé à La Chaloupe, maisons d'accueil pour enfants et adolescents de 0 à 18 ans

## Mission

La Chaloupe dispose de **deux lieux d'accueil et de vie** pour enfants et adolescents confrontés à une crise personnelle, familiale ou/et sociale. L'institution assume un **rôle de protection et de soutien** aux enfants/adolescents, **ainsi qu'à leur famille**.

Elle offre des **prestations d'accompagnement socio-éducatif** en internat, externat, structure de jour, visites en présence d'un médiateur / trice, phase de progression ou encore en prise en charge extérieure.

Les deux lieux de vie, situés sur le même site, à Collombey-Muraz, sont:

- Les Piccolos où sont accompagnés des enfants de 0 à 12 ans (capacité: 14 places)
- Les Juniors où sont accompagnés des enfants et adolescents de 7 à 18 ans (capacité: 16 places)

La Fondation La Chaloupe est reconnue par l'Office fédéral de la justice ainsi que par le Service cantonal de la jeunesse valaisan.

Elle **collabore** avec les autorités compétentes ainsi qu'avec les familles et le réseau de l'enfant.

La Chaloupe **instaure une collaboration et un partenariat** visant la co-construction d'un projet défini dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille.

L'approche se veut bienveillante, respectueuse et **individualisée**. La durée, la fréquence et l'intensité d'intervention varient selon les besoins de l'enfant et ceux de son environnement.

## Organisation



### Lieu de vie

Les foyers sont situés dans un espace de verdure, proche d'une ferme. Chaque enfant y bénéficie d'une chambre individuelle et de son intimité. Des espaces communautaires intérieurs et extérieurs couvrent les différents besoins (séjour, salle à manger, salle de jeux, salle de devoirs, etc.).



### Intendance

Les repas sont faits maison. Ils obéissent aux exigences des labels « Fourchette verte » et « Cuisinons notre région », garants d'une alimentation équilibrée et régionale. Une attention particulière est portée aux régimes alimentaires spécifiques.



### Education

L'équipe éducative assure une présence et un accompagnement socio-éducatif 24h/24h. Les collaborateurs ont une formation reconnue et respectent le concept institutionnel ainsi que le code de déontologie.

### Programme individualisé

Elaboré au sein de la structure, il prend en compte l'enfant, son environnement et son réseau.

### Soutien scolaire

Les devoirs et leçons sont suivis par l'équipe éducative. Celle-ci collabore avec les enseignants ainsi qu'avec une enseignante de liaison. Les éducateurs / trices bénéficient des apports d'une enseignante pour le soutien scolaire ainsi que d'une logopédiste en cas de besoin.

### Trajets scolaires et autres trajets

Les écoles primaires et secondaires sont proches du foyer. Les enfants sont accompagnés par les éducateurs / trices. Puis, progressivement, selon leur âge et leur autonomie, l'équipe éducative n'assure plus qu'une présence à distance sur le trajet pour les plus grands. Les adolescents gèrent leur propre trajet. Cette progression par étapes est de mise également pour les autres trajets.

### Suivi médical et thérapeutique

La Chaloupe collabore avec les thérapeutes existants et bénéficie d'un pédiatre référent.

### Suivi psychologique

La Chaloupe collabore avec les thérapeutes, le CDTEA (Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent) et bénéficie d'une psychologue référente.



### Activités et loisirs

Ils répondent aux besoins et aux intérêts de l'enfant/adolescent. Activités et loisirs peuvent aussi bien être d'ordre associatif ou culturel, qu'organisés par l'équipe éducative (médiathèque, sorties au parc, camps de loisirs, promenades, bricolages, musées, etc.).



### Modalités pratiques du placement et de la collaboration avec la famille

Elles font l'objet d'une convention d'admission qui détaille chaque point. Les contacts et la collaboration sont définis d'entente avec les partenaires (téléphones, visioconférences, courriels, visites, entretiens, réseaux, week-ends, vacances, etc.).

### Droit de visites, week-ends, vacances

Ils font l'objet d'une décision officielle des autorités. Un programme est élaboré et communiqué aux personnes intéressées.

### Accès aux bâtiments et visites

Les visites sur site doivent être annoncées et autorisées.

### Visites médiatisées

Elles font l'objet d'une décision des autorités. La Chaloupe dispose d'espaces adaptés et fonctionnels pour l'accueil d'un parent ou des familles.



### Rendez-vous et horaires

Le respect des horaires est important (organisation institutionnelle, inquiétude de votre enfant, etc.). Merci de nous communiquer vos éventuels retards ou empêchements.

## Mon enfant est accompagné:

Où?	Lieu de vie	<input type="checkbox"/> Les Juniors <input type="checkbox"/> Les Piccolos
Par qui?	Coordination	
Mon contact direct pour le suivi éducatif ou toute question?	Référent-e / co-référent-e	
Des suggestions? Des réclamations?	Direction	024 471 52 11 direction@fondationlacheloupe.ch

### Les Juniors

024 471 44 45  
juniors@fondationlacheloupe.ch  
Chemin du Grand-Verney 6  
1868 Collombey

### Les Piccolos

024 473 75 55  
piccolos@fondationlacheloupe.ch  
Chemin du Grand-Verney 8  
1868 Collombey